

Professionnels de santé



La CNAM a remis son rapport annuel Charges et produits. Au programme : trouver des solutions pour économiser 10 milliards d'euros sur la santé d'ici à 2017, dont 3,5 milliards d'euros rien qu'en 2015.

En effet, en 2012, les dépenses totales de santé ont atteint la somme de 243 milliards d'euros, alors que l'objectif national était de 170 milliards d'euros. Et les dépenses continuent de grimper. Pour la CNAM, plusieurs postes d'économies peuvent être dégagés sur le prochain budget de la Sécurité sociale. Par exemple :

- diminuer la durée des séjours en maternité, en passant de 4,2 jours aujourd'hui, à 3 jours d'ici 5 ans.
- limiter le recours aux IRM, en réduisant de 15 % le nombre d'IRM des membres inférieurs sans perte de chance pour les patients.
- améliorer le dépistage de certaines maladies, comme le cancer du sein.
- développer l'« ambulatoire » (opération sans hébergement à l'hôpital), en particulier dans les domaines de la maternité, la chirurgie orthopédique et l'ensemble des interventions pouvant être réalisées en ambulatoire.

Traditionnellement, le gouvernement s'appuie sur les préconisations de la CNAM pour construire son budget de l'année suivante. A suivre...